



16-18 février 2017

Atelier régional de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle

Lomé, Togo

Rapport de synthèse

Contenu

1) Une démarche de partage et d'échanges pertinente.....	2
2) Apprentissage, leçons et premiers acquis du processus d'appui à la rénovation des politiques de formation professionnelle.....	3
2-1) Apports et pertinence de l'approche par les freins	3
2-2) Priorisation, structuration et contraintes à la mise en œuvre des programmes de contribution à l'opérationnalisation des réformes	5
3) Partager et travailler en réseau, utiliser les plateformes collaboratives	7
4) Mutualiser les outils et ressources de la formation professionnelle pour renforcer les dispositifs nationaux.....	8
5) Soutenir l'innovation en formation professionnelle	9
Conclusions finales partagées à l'issue des travaux.....	10

Sigles

AFD – Agence française de développement
APC – Approche par les compétences
BAD – Banque africaine de développement
BIT – Bureau international du travail
BTP – Bâtiment et travaux publics
EFTP – L'enseignement et la formation techniques et professionnels
FAR - Réseau international Formation Agricole et Rurale
FP – Formation professionnelle
GIZ – Coopération technique allemande
IIEP – Institut international de planification de l'éducation
OIF – Organisation internationale de la francophonie
Paset - Plans d'actions sectoriels territorialisés
Pefop – Plateforme d'expertise en formation professionnelle
PPP – Partenariat public-privé
Procor - Programmes de contribution à l'opérationnalisation des réformes
PTF – Partenaires techniques et financiers
Rafpro - Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle
ROAME – répertoire opérationnel africain des métiers et emplois
UEMOA – union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Le Pôle de Dakar de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPÉ) de l'UNESCO a initié, avec le concours financier de l'Agence française de développement, la plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop) en juin 2015 et a lancé ses activités les 2 et 3 novembre 2015. Un des buts de cette plateforme est de cibler les aspects de mise en œuvre et d'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle en privilégiant des échanges et des partages. Sa dimension pragmatique a incité les experts à choisir des outils méthodologiques innovants qui permettent à la fois de cerner les expériences concrètes, le particulier et les actions à mettre en œuvre. Ainsi, l'IIPÉ-Pôle de Dakar se concentre davantage sur l'expérience vécue des acteurs de la formation professionnelle (FP).

1) Une démarche de partage et d'échanges pertinente

Ce premier atelier régional de partage, organisé à Lomé du 16 au 18 février 2017, avait pour objectif de partager les résultats de l'identification et de l'analyse des freins à l'opérationnalisation des réformes en formation professionnelle dans les premiers pays appuyés par l'IIPÉ-Pôle de Dakar et d'informer de l'avancée des Programmes de contribution à l'opérationnalisation des réformes (Procor). Des sessions thématiques sur la mise en réseau, la mutualisation des ressources de la formation professionnelle et le soutien à l'innovation ont également été conduites.

- L'atelier régional de partage de Lomé a réuni une assistance de haut niveau, avec une excellente représentation des 10 pays d'Afrique francophone invités, une participation active de plusieurs PTF : AFD, GIZ, Gouvernement du Québec, UNESCO (siège et bureau Abuja), OIF, BAD, BIT (partiellement), et des réseaux et institutions africains : FAR, RAFPRO, Cadre de concertation de l'UEMOA, soit au total 65 participants (voire liste en annexe).
- La cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle du Togo a été de bonne facture, avec la participation du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des contributions complémentaires des différents intervenants (voir [l'article publié sur le site](#) web de l'IIPÉ-Pôle de Dakar et repris sur celui de la section éducation de l'Unesco Paris). Cette ouverture a permis une couverture médiatique satisfaisante par les organes de presse d'Etat (écrit, TV et radio, 13 journalistes au total). Un dossier de presse préparé par la chargée de communication de l'IIPÉ-Pôle de Dakar, comprenant un communiqué de presse, une description du programme de la Pefop, l'agenda de l'atelier, ainsi que des supports de communication de l'IIPÉ Pôle de Dakar ont été remis aux journalistes présents
- La méthodologie employée, innovante pour beaucoup, s'est avérée pertinente en garantissant un large temps de parole après les présentations vivantes des panélistes sur chaque thème sur la base de témoignages vécus au lieu de longues présentations power point classiques. Cette formule du panel interactif a permis aux représentants des quatre (4) pays partenaires (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mauritanie et Sénégal) de construire progressivement, au fil des sessions, une attitude collective de porteurs du programme d'appui de la Pefop, que l'on a ainsi senti approprié, ce qui a dynamisé les échanges avec les représentants des six (6) pays du second cercle (Bénin, Cameroun, Guinée, Mali, Niger et Togo), les réseaux et PTF.
- Malgré la densité du programme, la grande majorité des participants a exprimé une réelle satisfaction sur le format d'animation et de conduite de l'atelier, y compris concernant l'équilibre entre les cinq premières sessions intégralement consacrées au programme d'appui, et les quatre sessions suivantes qui ont permis d'aborder d'autres thématiques. Un questionnaire d'évaluation a été rempli par 50 participants dont la synthèse sera exploitée en vue d'améliorer le format de ce type d'atelier de partage.

2) Apprentissage, leçons et premiers acquis du processus d'appui à la rénovation des politiques de formation professionnelle

Avec les cinq (5) premières séquences de l'atelier (voir agenda complet en annexe), les acteurs de la formation professionnelle ont pu comprendre et débattre des apports de la première phase des programmes d'appui développés par l'IPE-Pôle de Dakar à travers sa Pefop dans les pays partenaires.

2-1) Apports et pertinence de l'approche par les freins

En comparant avec leur diverses expériences de diagnostic et d'analyse de l'état des lieux de leur secteur, les représentants des pays du second cercle ont pu découvrir la valeur ajoutée de l'approche par l'identification et l'analyse des freins et imaginer le potentiel d'engager de tels processus dans leur contexte national.

Durant ces sessions, les trois pays (Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal) ayant déjà réalisé l'exercice participatif d'identification et d'analyse des freins à l'opérationnalisation des politiques, ont expliqué leur expérience concernant la démarche méthodologique développée par l'IPE-Pôle de Dakar. Ils ont affirmé qu'un des intérêts de la démarche est de pouvoir mieux comprendre son propre système et de prendre une distance avec celui-ci afin de cerner les problèmes. Le concept de freins renvoie, en réalité, à l'image de mouvement et donc de renouvellement. Dans une démarche d'identification et d'analyse des freins, il faut la volonté de rompre avec les anciennes pratiques pour réfléchir et annoncer une nouvelle démarche. Ce processus implique des questionnements tels que : Qu'est-ce qui limite l'action ? Pourquoi les résultats escomptés ne sont pas atteints ?

La démarche d'identification des freins peut partir du macro jusqu'au micro tout en identifiant les acteurs susceptibles de lever les freins. Le but étant de responsabiliser les acteurs. Les facteurs limitant l'opérationnalisation des politiques ou des actions peuvent être internes aux institutions de pilotage. Identifier un frein permet donc de recenser les difficultés et les faiblesses, pour ensuite élaborer et mettre en œuvre des solutions, notamment politiques, appropriées. De plus, comprendre les freins est producteur de savoir et permet d'approfondir le fonctionnement de sa propre structure. Les freins identifiés peuvent alors servir de base à l'élaboration d'une loi d'orientation.

Au cœur de la rénovation des politiques de formation professionnelle se trouve le partenariat public-privé (PPP) auquel s'articulent les autres axes stratégiques de la Pefop pour penser les solutions en formation professionnelle. Les processus d'identification et d'analyse des freins ont ainsi permis aux acteurs de formuler des compréhensions communes des obstacles au développement du secteur.

Le PPP n'est pas évident à définir puisque pour les pays partenaires, il y a une insuffisance de documents de cadrage lié à ce sujet.

Cette expérience d'utilisation de la démarche axée sur l'identification des freins a montré entre autres pour le Burkina Faso, la Mauritanie et le Sénégal :

- la faible capacité des acteurs dans la conception des projets ;
- les difficultés de mobilisation de la contrepartie de l'Etat ;
- la réticence de l'Etat à lâcher son pouvoir régalien dans le cadre du PPP ;
- la rareté des ressources pérennes ;
- une multitude d'acteurs intervenant dans la FP ;
- une faible implication du secteur privé dans la gestion des réformes ;

Afin que les résultats de cette démarche soient pertinents, il est apparu important de bien prendre en compte les progrès déjà faits ainsi que les appuis déjà existants dans les PPP dans les pays partenaires

pour également mettre en relief les évolutions de la situation. Le Sénégal a par exemple souligné qu'au niveau institutionnel central de nombreuses avancées ont été réalisées en faveur du PPP en formation professionnelle, et qu'il est nécessaire de bien mettre en lumière les points d'appui existants pour pouvoir s'attaquer à lever la multitude de freins concernant les PPP bien réels cependant notamment au niveau local.

Il a aussi été souligné que la réussite de la mise en œuvre du PPP nécessite des mesures d'accompagnement du secteur privé pour le suivi de la FP et la mise en place d'un dispositif de traçabilité des sortants, sans perdre de vue les implications de la décentralisation.

Par ailleurs, les discussions ont permis de rappeler que l'Approche par compétences (APC), mise en œuvre dans plusieurs pays, implique, dans une logique de PPP, les secteurs productifs aux différentes étapes du processus de formation, y compris pour l'élaboration des programmes et la certification. Cependant, cette approche n'a pas été suffisamment évaluée et critiquée pour penser son amélioration. Il serait ainsi pertinent d'organiser un atelier régional pour renforcer la certification de la FP. Et pour plusieurs pays, il est indispensable d'intégrer des outils tels que la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) dans les différentes politiques de FP.

Enfin, ces sessions d'échanges ont permis de montrer que les résultats de ces processus participatifs de diagnostic ont servi à reformuler les stratégies des pays. Par exemple, le Sénégal affirme avoir « gagné » 3 mois au cours de cette démarche puisqu'ils ont synthétisé 2 diagnostics (dont l'identification et l'analyse des freins) pour développer leur lettre de politique sectorielle. Pour la Mauritanie l'approche participative a permis de développer un appui aux branches professionnelles pour leur implication dans la FP, en puisant dans certains axes afin de réfléchir sur leurs stratégies. Le Burkina Faso a quant à lui utilisé les résultats de l'identification et d'analyse des freins pour l'élaboration de la seconde phase du programme d'appui à sa politique sectorielle en EFTP.

Il ressort de ces contributions que l'appropriation d'une telle démarche basée sur l'identification, l'analyse des freins et la recherche de solutions dépend spécifiquement de la phase de planification des politiques de formation professionnelle dans les pays.

Les participants ont ensuite dégagé des recommandations quant aux questions-clés posées par cette démarche, que l'on peut synthétiser comme suit :

- Afin de présenter la démarche aux acteurs qui n'ont pas participé au processus, une stratégie de communication pourrait être développée autour des résultats pour expliquer la méthodologie ;
- Pour approfondir ces exercices d'identification et d'analyse des freins et s'assurer que les mesures répondront particulièrement au contexte, il est suggéré de regrouper les freins sous des thématiques pertinentes (par exemple : politique, social, etc.) et de réfléchir davantage le décloisonnement des acteurs et leur inclusion ;
- Il serait pertinent d'associer les bénéficiaires de la formation professionnelle (stagiaires) dans la démarche afin de recueillir leur avis sur le sujet ;
- Il a été suggéré de penser à intégrer une dimension positive en présentant l'analyse des freins. C'est-à-dire d'expliquer déjà les acquis et appuis existants qui peuvent aider à lever les freins identifiés ;
- Développer un guide méthodologique sur les différentes phases de la démarche de l'identification et de l'analyse des freins dans la mise en œuvre des politiques de FP afin de pouvoir sensibiliser les partenaires qui effectueront cette démarche.

La richesse des échanges a permis aussi de poser quelques questions de fond :

- Face à une telle analyse, comment assurer la coordination de la FP au regard de la multiplicité des institutions intervenant dans la FP ?
- Comment positionner cette approche par les freins par rapport aux politiques des pays ? Faut-il remettre en cause les politiques ? L'approche par les freins doit-elle nécessairement partir de la stratégie nationale ?
- Afin de balancer les résultats de l'exercice, ne faudrait-il pas aussi identifier et analyser ce qui a été réussi ?
- Comment motiver les partenaires privés ?
- Si un pays est en train d'élaborer une stratégie, comment alors l'IIPE-Pôle de Dakar adapte sa démarche à l'état d'avancement du processus ?
- Afin de maximiser l'utilisation de cette démarche, serait-il aussi possible de développer un guide d'élaboration de stratégies qui serait diffusé largement ?

2-2) Priorisation, structuration et contraintes à la mise en œuvre des programmes de contribution à l'opérationnalisation des réformes

A partir de l'exercice d'identification et d'analyse des freins, les acteurs nationaux priorisent et organisent les freins en catégorie en identifiant les solutions possibles qui sont organisées dans un plan d'actions, le Programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes (Procor).

Ce n'est donc pas un plan de réforme, mais un plan d'appui à ces réformes. Dans l'élaboration des Procor, il convient de faire l'état des lieux des projets et programmes existants et de faire une analyse des avantages et des inconvénients des différents types de structuration possibles du Procor qui prend en compte :

- les priorités nationales en matière de développement de la formation professionnelle ;
- les priorités économiques du pays ;
- les potentialités d'offre d'emplois et d'insertion des jeunes ;
- les besoins d'un appui méthodologique qui contribue à l'efficacité des réformes ;
- la motivation des acteurs, surtout du secteur privé, à s'impliquer dans la mise en œuvre des réformes, ...

Par exemple, le Sénégal a choisi de tenir compte d'abord de : 1. la priorité nationale. 2. la dimension économique. 3. Offre d'emplois et insertion des jeunes. 4. Degré de motivation des acteurs.

Même si les processus d'identification et d'analyse des freins ont été conduits à l'échelon national, les acteurs des 3 pays partenaires ont, chacun dans leur contexte, privilégié l'approche combinée entre un secteur économique prioritaire et un territoire régional afin d'être au plus près des réalités de terrains dans la formulation des solutions.

La Mauritanie a ainsi identifié trois secteurs prioritaires qu'elle a rattachés à trois zones régionales où ces activités dominent l'économie, soit l'Agriculture dans la région de Kaédi, la Pêche dans la région de Nouadhibou et les BTP dans la région de Nouakchott. Dans la même veine, le Sénégal a priorisé le secteur agro-sylvo-pastoral dans le pôle territoire de la Casamance, le secteur du Tourisme et le secteur des Bâtiments et Travaux Publics dans le pôle territoire du Cap-Vert. Le Burkina Faso a décidé quant à lui de structurer le Procor autour des secteurs économiques de l'agriculture (sans l'élevage) dans la région de la Boucle du Mouhoun et du BTP dans la région du Centre.

Le choix de ces secteurs économiques, réalisé tout à fait individuellement par chaque pays, est révélateur des besoins relativement similaires dans les différents pays partenaires. Il est intéressant de noter la présence du secteur agro-sylvo-pastoral comme axe prioritaire dans tous les pays alors qu'il

a été reconnu qu'il est difficile de prendre en compte la formation agricole dans les politiques et stratégies de la FP en raison du cloisonnement dû à la tutelle assurée par le ministère de l'agriculture.

Pour beaucoup de participants, le décroisement des secteurs est une nécessité afin de parvenir à moderniser le dispositif de formation professionnelle. Pour cela, il a notamment été conseillé d'impliquer des analystes du pays pour appréhender les critères concernant le Procor et faciliter ce décroisement.

D'un point de vue opérationnel, le Procor a été décliné dans chaque pays en Plans d'actions sectoriels territorialisés (Paset) conçus comme des sous-ensembles concrets d'activités du Procor. Une fois le Paset validé, il faut identifier des experts potentiellement mobilisables et ayant des compétences avérées, relatives aux secteurs ciblés et à la formation professionnelle, ce qui constitue dans tous les pays un défi majeur. Comment mobiliser l'expertise nationale ?

Plusieurs problèmes ont été exprimés en lien avec la mobilisation des experts : la problématique d'engager un fonctionnaire a été soulevée, certains d'entre eux disposant d'une expertise reconnue qui conviendrait au programme d'appui. Mais plusieurs ont rappelé qu'il n'est pas souhaitable qu'un fonctionnaire soit rémunéré dans le cadre d'un travail pour lequel il est déjà rémunéré dans le cadre de sa fonction.

Par ailleurs, le cloisonnement jusque-là observé entre public et privé, ne permet souvent pas aux experts issus du secteur privé de maîtriser suffisamment les politiques et le fonctionnement de leur mise en œuvre pour pouvoir assurer le pilotage ou l'orientation des Paset.

C'est pourquoi on se rend compte, comme les partenaires mauritaniens l'ont affirmé, du « gap » qu'il y a entre la théorie et la pratique. En effet, ils souhaitaient avoir recours à l'expertise locale, mais pour la pêche, ils n'ont pas trouvé au niveau local, ni même au niveau national et ils doivent donc chercher à l'international.

Sans remettre en cause la pertinence de l'approche des Paset, la réflexion croisée a ainsi permis de cerner certains écueils à éviter. Et pour permettre aussi d'évaluer la performance des dispositifs régionaux et sectoriels de formation qui seront appuyés, il a été longuement discuté de l'importance du suivi des sortants en FP et de leur insertion à l'emploi. A cet effet, il a été recommandé que les Paset puissent contribuer à créer des espaces d'échanges pluri-acteurs qui consolident les dispositifs d'insertion à l'emploi dans une logique de pérennisation, à l'échelle des régions d'intervention.

Il a alors été mentionné la pertinence pour l'IIPE-Pôle de Dakar que serait de développer un 6^{ème} axe qui concerne l'emploi ... qui pourrait même permettre de renommer le programme d'appui de l'IIPE-Pôle de Dakar comme la Pefope.

Pour conclure, l'ensemble des acteurs a souligné l'importance du soutien de l'autorité centrale aux dynamiques régionales alors que les ministères sont plus ou moins faiblement impliqués dans la mise en œuvre de l'appui. Par ailleurs, l'absence de volet communicationnel dans la formulation de l'appui a été perçue par certains comme défi à relever au regard de l'importance de communiquer sur la démarche et les résultats afin de sensibiliser les acteurs et assurer leur mobilisation dans les actions destinées à lever les freins.

Synthèse des recommandations relatives aux sessions de 1 à 5

A l'issue des trois demi-journées de travail consacrées au programme d'appui de l'IIPE-Pôle de Dakar à travers sa Pefop, l'ensemble des participants ont formulé un ensemble de recommandations.

a) Pour la bonne mise en œuvre des programmes de contribution, il est recommandé de :

- S'assurer de la soutenabilité des actions du Procor.
- S'assurer de la continuité des actions entreprises tant à l'interne qu'à l'externe.

- Clarifier les actions entre Procor et Paset.
- Renforcer le travail sur la formulation du PPP.
- Développer des modèles de PPP.
- Clarifier la diversité des acteurs privés.
- Développer la formation des formateurs, qui constitue un grand frein, et en faire un axe prépondérant.
- Prôner le décloisonnement des acteurs et l'inclusion de ceux-ci.
- Créer un guide méthodologique sur la démarche méthodologique et ses différentes phases.
- Développer des stratégies d'implication des acteurs du secteur privé dans la FP.

b) Pour organiser le partage le plus fructueux possible de la démarche, il a été recommandé de

- Mettre en place la plateforme de partage des freins entre les pays.
- S'assurer que pour les prochains ateliers une bonne partie des acteurs présents soient réinvités pour la pérennité et approfondissement des discussions.
- Organiser un atelier pour discuter de la qualification et de la certification.
- Diffuser les bonnes pratiques de manière efficace.
- Développer un axe dédié à mutualiser les expertises des pays par les pays du 1^{er} cercle et les 2^e cercle.

3) Partager et travailler en réseau, utiliser les plateformes collaboratives

Les sessions 6 et 7 de l'atelier consacrées à la mise en réseau, au partage de bonnes pratiques et aux activités collaboratives ont permis aux participants :

- de découvrir ou mieux connaître des réseaux africains spécifiques tels que le réseau FAR ou le RAFPRO grâce aux présentations et aux échanges avec le panel composé de 8 représentants de ces réseaux ;
- de découvrir l'approche de la mise en réseau sur la formation professionnelle développée par l'IPE-Pôle de Dakar à travers la présentation du portail web de la Pefop en cours d'élaboration, et de discuter des différentes fonctions d'information et de partage d'un tel portail au profit des acteurs de la formation professionnelle en Afrique ;
- de s'informer sur l'existence des plateformes collaboratives dédiées à la formation professionnelle au niveau international, des outils développés avant de discuter des quatre principales fonctions souhaitant être développées en 2017 dans le cadre du développement de l'«Espace Pefop», la zone collaborative à accès restreint du portail web.

Dans les échanges, il a été reconnu que la participation à un réseau international pour les entités nationales contribue à éviter la dichotomie entre les différents acteurs et les différents dispositifs des pays. Pour cette raison notamment le partage de bonnes pratiques est un atout considérable. L'économie de la formation et l'efficacité reflètent des enjeux importants pour plusieurs pays africains. Cependant, la souveraineté des Etats fait qu'il est difficile de prendre des décisions et à partager tous les documents.

Ainsi, il a été jugé possible de développer la synergie entre le réseau et les institutions de formation dans la mesure où, par exemple, un réseau comme le FAR appuie la rénovation des curricula, les dispositifs de formation, la formation des formateurs. Le réseau FAR a exprimé que les expériences et témoignages directs sont extrêmement enrichissants.

Au niveau du dispositif numérique, il existe un accès inégal entre les pays en matière de connectivité pour l'utilisation du nouveau portail web de la Pefop. Les participants ont ainsi recommandé que la

plateforme numérique de la Pefop soit la plus simple possible pour éviter de décourager ses visiteurs parce qu'il existe une multitude de sites et portails web.

Même si tous les participants n'y sont pas encore habitués, il a été jugé pertinent de développer des conférences virtuelles comme celles de l'UNEVOC sur le portail de la Pefop, avec des contenus en prise avec les préoccupations spécifiques de la région. En effet, certains ont soulevé la limite des échanges cantonnés à des discussions intra pays et recommandé que le portail web s'inscrive réellement dans une perspective internationale.

Puiseurs participants ont fort justement rappelé que lorsqu'il n'y a pas de tâches collectives dans une communauté de pratiques, les membres ne participent pas. Des tâches précises doivent donc être réfléchies pour éviter l'abandon des membres, et il est suggéré, entre autres, de réfléchir aux moyens d'organiser ainsi des analyses approfondies de thématiques cruciales, car le travail analytique manque dans le domaine.

Une forte attente réside aussi dans l'accès aux documents et ressources qu'il faut simplifier au maximum. Pour cela, l'IPE-Pôle de Dakar est encouragé à trouver un moyen de pouvoir assurer la diffusion des documents clés des ministères par le portail web de la Pefop.

L'atelier a aussi permis d'approfondir les échanges et les idées avec les acteurs locaux pour mieux cibler notamment les problèmes communicationnels et éventuellement développer des outils de communication pour faciliter entre autres le développement de partenariats.

Les suggestions suivantes ont été proposées par les participants :

- Une stratégie de communication devrait être développée pour expliquer la démarche de l'identification et de l'analyse des freins dans une vision d'ouverture sans oublier le secteur privé. Par exemple, mettre en lumière la différence entre les actions du Procor (Programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes de la formation professionnelle) et du PASET (plan d'action sectoriel territorialisé).
- Communiquer davantage avec les pays du second cercle de la Pefop sur les outils développés et les activités. Ainsi, pour communiquer à ce sujet, il faut développer des supports/contenus de communication de manière simple et efficace.
- Faire de la sensibilisation des acteurs pour développer les partenariats et pour s'assurer l'appropriation des résultats de la démarche.
- Il faut penser à des dispositifs de communication pour faciliter la communication entre les différents partenaires au sein d'un pays concernant la mise en œuvre des politiques renouvelées en FP (tout en utilisant les canaux de communication locaux).

4) Mutualiser les outils et ressources de la formation professionnelle pour renforcer les dispositifs nationaux

Avec les sessions 8 et 9, les participants des 10 pays africains, des réseaux et des PTF présents, ont pu disposer d'une compréhension affinée des enjeux et défis de la mutualisation interafricaine des ressources et outils de la formation professionnelle comme moyen de renforcer leurs dispositifs et politiques. La présentation des initiatives ouest-africaines en cours par leurs principaux animateurs ont suscité un grand intérêt et cette matinée a permis de baliser les éléments clés de la réflexion qu'une partie des participants de l'atelier pourront développer plus en profondeur à l'occasion de l'atelier de Grand-Popo (Bénin) se tenant deux jours plus tard.

Les pays de la sous-région à quelques exceptions près, ont les mêmes réalités dans le domaine de la formation professionnelle surtout au niveau de l'apprentissage. On retrouve des métiers similaires (coiffure couture, maçonnerie, menuiserie, cuisine, mécanique...) développés avec l'APC ou approches similaires dans les différents pays avec presque les mêmes PTF. Les ressources consacrées à la production des outils de formation, tant humaines, techniques que financières sont très importantes et pesantes pour les pays : la mutualisation serait une solution qui permettrait d'économiser une bonne partie de ces ressources.

La dynamique ouest africaine de mutualisation est ainsi jugée pertinente et nécessaire par l'ensemble des participants qui ont insisté sur la nécessité de fédérer les énergies pour mieux avancer en coordonnant les différentes initiatives en cours. Ainsi, au-delà des initiatives présentées, il apparaîtrait opportun que le ROAME (répertoire opérationnel africain des métiers et emplois) soit pris en compte sur les plateformes de mutualisation et des ressources et des outils de formation professionnelle.

Il serait également intéressant de partager des outils comme le livret de formation. Ce type de partage permettrait aux pays qui n'ont pas encore des outils, d'obtenir un modèle et donc de progresser. Mais pour permettre le partage, il va de soi que les pays doivent d'abord s'organiser en interne pour ensuite opérationnaliser le cadre de mutualisation. De cette manière, la coopération entre les pays permettra de répondre aux besoins des uns et des autres.

La mutualisation ne consiste pas à aider les pays, au contraire elle doit amener les pays à travailler pour produire. Il faut réaliser la mutualisation davantage par les « produits ». La mutualisation nécessite des réflexions car il existe des diplômes obsolètes.

Dans le cadre de la mutualisation, il faut prendre en compte le droit de propriété/d'auteur. Et par la suite, créer un panier de mutualisation, des protocoles d'entente, des cadres légaux pour concrétiser la mutualisation...

Il est aussi important de penser à moyen terme à une charte africaine de mutualisation en procédant à une cartographie plus exhaustive des acteurs pour comprendre la complémentarité des divers acteurs et des réponses nouvelles sans oublier des réflexions sur la durabilité et pérennité des initiatives.

Enfin quelques questions ont été posées afin d'alimenter la réflexion des acteurs appelés à s'engager dans la dynamique :

- qu'allons-nous mutualiser ?
- comment effectuer l'harmonisation des documents ?
- l'APC devient un mythe en Afrique, comment le démystifier par le partage de savoir ?

5) Soutenir l'innovation en formation professionnelle

Une dernière session d'information et de partage a permis de présenter les grandes lignes de la dernière composante de travail de la Pefop sur le soutien à l'innovation. De nombreuses questions ont été posées concernant les critères et modalités de participation à ce programme de petites subventions de soutien aux expériences innovantes en matière de formation professionnelle.

Le concept « innovation » reste difficile à définir. Un projet innovant peut être ce qui existe déjà mais doit être bien fait. Qui dit « innovation », dit « changement ». En effet, l'innovation répond souvent à des transformations observables et ouvre la fenêtre aux opportunités dans un contexte qui nécessite une réaction. La nécessité du changement part donc d'un contexte plus ou moins favorable à l'émergence d'initiatives. Ainsi, le(s) changement(s) sont envisagés pour une amélioration de la situation dans une perspective d'innovation.

Avec le soutien à l'innovation, l'IPE-Pôle de Dakar vise à promouvoir une dynamique favorisant le développement, la valorisation et la capitalisation de nouvelles approches et idées qui portent un fort potentiel d'inspiration et de contribution à la solution des défis de la formation professionnelle. Il en reste qu'il est difficile de définir réellement ce qu'on appelle une innovation (activités innovantes ou ayant un intérêt en la matière). L'innovation en soit peut déjà exister.

Le programme d'appui à l'innovation en formation professionnelle de l'IPE-Pôle de Dakar dans le cadre de la Pefop présente peut-être trop de critères et l'équipe doit s'assurer que cela ne constituera pas un frein à cette initiative. Ainsi, il sera important de bien clarifier la réponse aux questions suivantes :

- est-ce qu'il y a un quota de projets par pays ?
- une soumission doit-elle répondre à tous les critères ?

Par rapport aux pays concernés, après discussion, il a été convenu de le limiter aux pays du premier et du second cercle, soit principalement les pays participant au présent atelier.

Conclusions finales partagées à l'issue des travaux

Fidèle à son approche interactive, cet atelier régional a permis aux participants, en conclusion, de formuler des recommandations de synthèse, tant au niveau du partage de connaissance que d'expériences dans le but de créer des liens.

Plusieurs thématiques ont été soulevées :

- L'accès à l'emploi dépend notamment de l'opérateur de formation et de ses partenaires. C'est pour cette raison que la Pefop préconise le PPP.
- Le lien avec l'insertion et l'emploi, le suivi et l'évaluation est particulièrement important.
- Il faut ainsi savoir mettre en relief les interdépendances des différents acteurs qui peuvent permettre l'amélioration de la FP dans un contexte ciblé.
- D'autres thématiques à approfondir ont été mentionnées : la certification, l'APC, le financement et la constitution de partenariats.

L'IPE-Pôle de Dakar prend en compte les stratégies nationales et sa démarche participative permet d'impliquer divers acteurs. Cette manière de faire sensibilise les uns et les autres. Cependant, davantage de stratégies de communication doivent être développées pour permettre aux divers acteurs de mieux comprendre l'approche et le contenu développé par la Pefop.

De plus, il a été conseillé de créer davantage de ponts entre les pays du premier et du second cercle, et en particulier pour le partage des bonnes pratiques. Les participants sont de l'avis que le partage des bonnes pratiques permettra de combler, en quelque sorte, le manque de cadres internationaux au niveau de la FP. En effet, la FP est sans conteste un parent pauvre du secteur de l'éducation. Il devient ainsi urgent de créer des outils et dispositifs adaptés et efficace pour l'Afrique afin de pouvoir développer la FP dans le cadre de la mondialisation.

Cet atelier a ainsi été l'occasion de faire ressortir les faits saillants pour établir une liste complète des conditions et recommandations nécessaires à la poursuite des activités de la Pefop. Par la suite, l'enjeu est d'évaluer si les réalisations sont fidèles aux orientations mise en avant par les différents acteurs partenaires. Finalement, l'IPE-Pôle de Dakar devra trouver d'autres partenaires financiers, outre l'AFD, pour poursuivre le développement de son programme.

Atelier régional de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle

16-18 février 2017, Lomé, Togo

Organisé en collaboration avec le Ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle du Togo

Agenda

Jeudi 16 février 2017	
8h00 - 8h30	Accueil et enregistrement des participants
8h30 – 9h00	Arrivée des autorités et invités
9h00– 9h45	<p><u>Cérémonie d'ouverture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue, M. Gnamine Mguéta S. AGAREM, SG du METFP, Togo • Allocution de M. Naceur CHRAÏTI, Chef de la Pefop, IPE-Pôle de Dakar • Allocution de M. Christian FUSILLER, Responsable équipe projet, AFD, France • Allocution de M. Borhene CHAKROUN, Chef de la Section de la Jeunesse, Alphabétisation et Développement des Compétences de l'UNESCO, Paris • Discours d'ouverture de M. Georges Kwawu AÏDAM, Ministre chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Togo
9h45-10h30	Présentation de l'agenda / Photo de groupe / Cocktail
10h30– 13h00	<p><u>Session 1 : Conduire un processus de diagnostic participatif des freins à l'opérationnalisation des réformes de la formation professionnelle : participation, apprentissage et premiers acquis du processus</u></p> <p><u>Introduction :</u> Les grandes lignes du Programme d'appui de la Pefop, par Jérôme GERARD, IPE-Pôle de Dakar</p> <p style="text-align: center;"><i>Plateau interactif – dialogue avec la salle</i> <i>Panel :</i> Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mauritanie et Sénégal</p> <ul style="list-style-type: none"> • La spécificité d'une démarche d'entrée par les freins <i>Introduction : Mbaye SAR, Sénégal</i> • Comment procéder pour identifier les freins <i>Introduction : Serigne Cheikh KASSE, Sénégal</i> • Les difficultés rencontrées dans le processus d'identification des freins <i>Introduction : Ahmedou MANE, Mauritanie</i> <p>Dialogue avec la salle</p>
13h00-14h30	Déjeuner

14h30–16h00	<p>Session 2 : Pertinence des résultats du diagnostic des freins Plateau interactif – dialogue avec la salle <i>Panel : Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Mauritanie et Sénégal</i></p> <p>Quel résultat : des freins identifiés, analysés et validés par axe stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PPP en formation professionnelle : <i>introduction par la Mauritanie</i> ○ Pilotage par la demande : <i>introduction par le Sénégal</i> ○ Certification avec les professionnels : <i>introduction par le Burkina Faso</i> ○ Accès-équité : <i>introduction par la Mauritanie</i> ○ Financement durable : <i>introduction par le Burkina Faso</i> <p>Dialogue avec la salle</p>
16h00-16h15	Pause-café/thé
16h15-17h30	<p>Session 3 : Usages des résultats de cette démarche axée sur l’identification des freins</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Premières utilisations du résultat du processus dans les pays partenaires Exemples du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Sénégal ● Quels autres usages possibles, sous quelles formes, par quels acteurs ? Discussion avec la salle

Vendredi 17 février 2017

8h30-10h30	<p>Session 4: Elaboration des Programmes de contribution à l’opérationnalisation des réformes (Procor) : priorisation, structuration et champs d’application Plateau interactif – dialogue avec la salle <i>Panel : Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Priorisation et positionnement du Procor par rapport aux programmations existantes dans les pays (sectorielle et sous-sectorielle) <i>Introduction : Mounirou FARTA, Burkina Faso</i> ● Structuration d’un Programme de contribution à la réforme (Procor) <i>Introduction : El Hadj Saliou NGOM, Sénégal</i> <p>Dialogue avec la salle</p>
10h30-11h00	Pause-café/thé
11h00-13h00	<p>Session 5 : Passer à l’action : les Plans d’actions sectoriels territorialisés Plateau interactif – dialogue avec la salle <i>Panel : Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les défis et enjeux de la mise en œuvre des PASET : <ul style="list-style-type: none"> ○ engager et mobiliser les acteurs bénéficiaires, notamment du secteur privé ○ identifier et mobiliser l’expertise requise pour apporter les solutions ○ adopter un dispositif d’animation et de coordination performant au niveau national et sa relation avec les territoires ciblés <p><i>Introduction : Mohamed Koum DIENG, Mauritanie</i></p> <p>Dialogue avec la salle</p>

13h00-14h30	Déjeuner
14h30-16h00	<p>Session 6 : Partager et travailler en réseau pour se renforcer et s'outiller</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Introduction</u> : Le partage et le travail en réseau, une ressource essentielle pour rénover la formation professionnelle, Jérôme GERARD, IPE-Pôle de Dakar • Panel avec les membres des réseaux africains présents : <ul style="list-style-type: none"> ○ Qu'apporte la participation à un réseau international aux entités nationales ? ○ Quelles demandes et besoins exprimés au sein des réseaux par les membres ? et pour ceux qui ne sont pas membres ? <p>Dialogue, échanges et discussions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site web de la Pefop : une plateforme de partage et d'informations au service des acteurs de la formation en Afrique <p>Dialogue avec la salle : pertinence du site et attentes des futurs visiteurs</p>
16h00-16h15	Pause-café/thé
16h15-17h30	<p>Session 7 : Les plateformes collaboratives : un nouvel outil pour se renforcer ensemble et développer les dynamiques de partage</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Introduction</u> : Exemples de plateformes collaboratives internationales : quelle participation pour les acteurs d'Afrique ? • Le projet d'Espace Pefop, un espace collaboratif au service des acteurs africains <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des quatre principales fonctions de l'Espace Pefop ○ Exercice collectif : quelles pistes pour garantir la pertinence de l'espace et une participation dynamique des acteurs de la formation en Afrique ?
18h30	Cocktail dînatoire offert par le Ministère du Togo à l'Hôtel Sarakawa

Samedi 18 février 2017	
9h00-10h30	<p>Session 8 : Mutualiser les outils et ressources de la formation professionnelle pour renforcer les dispositifs nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche de la mutualisation des ressources et outils • Les initiatives existantes en Afrique <ul style="list-style-type: none"> ○ Aperçu sur les initiatives passées et en cours par Boubakar SAVADOGO ○ Le Paquet Minimum Commun (PMC) de l'UEMOA, par M. Didier DJEIGO, SP du CCMEPF ○ Le projet de plateforme ouest-africaine, par M. Constant Tchelim TCHENDO, Togo <p>Dialogue avec la salle</p>
10h30-11h00	Pause-café/thé

11h00-12h00	<p>Session 9 : Opérationnaliser la mutualisation : préoccupations techniques et pistes pour l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concrétiser la mutualisation : quels acteurs, quelles méthodes, quels supports techniques ... défis et contraintes ? • Soutenir la mutualisation : quelles pistes, quel rôle pour l'IPE-Pôle de Dakar avec les autres partenaires ?
12h00-12h30	<p>Soutenir l'innovation, un vecteur important de l'opérationnalisation des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brève présentation du programme d'appui à l'innovation en formation professionnelle de l'IPE-Pôle de Dakar dans le cadre de la Pefop <p>Echanges - débats</p>
12h30-13h00	<p>Session de Clôture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse générale des travaux / commentaires / évaluation de l'atelier • Allocution de Naceur CHRAÏTI, IPE-Pôle de Dakar • Allocution de Christian FUSILLER, Agence française de développement (AFD) • Allocution de clôture, Autorité togolaise
13h00-14h30	Déjeuner
<i>Fin de l'atelier</i>	

La Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop) est développée par le Pôle de Dakar de l'IPE de l'UNESCO avec le soutien financier de l'Agence française de développement.



Atelier régional de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle

Lomé, 16-18 février 2017

Liste des participants

PAYS	Organisation / Institution	NOM	Prénom(s)	Fonction occupée
DELEGATIONS NATIONALES - 10 pays africains				
Bénin	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP)	ODOUMBOUROU	Romuald	Chef du Service Apprentissage
Bénin	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP)	DOSSA AVOCE	Alain	Agent DETFP - Point focal mutualisation
Bénin	AGEFIC SA	ZINSOU	Cosme-Zinsou	Directeur
Bénin	Helvetas-Bénin	ABOUBAKAR	Zaratou	Coordinatrice-adjointe du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisanale (PAFPAA)
Burkina Faso	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MJFIP)	FARTA	Mounirou	Directeur général de la formation professionnelle
Burkina Faso	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)	YAMEOGO / BEREHOUDOUGOU	Zourata	Directrice Générale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle
Burkina Faso	Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB)	BANCE	Wenceslas	Responsable Secteur économique
Burkina Faso	Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF)	KUELA	Léonard	Secrétaire permanent
Cameroun	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Minefop)	NGATHE KOM	Philippe	Coordonnateur du projet C2D Formation professionnelle
Cameroun	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Minefop)	MBENOU M NGO NGUIDJOL	Sophie Magloire Diamant	Directrice de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

Cameroun	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Minefop)	MONGLO	Athanase	Directeur des Affaires Générales
Cameroun	Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM)	KOUETE	Vincent	Chef du Département économique
Côte d'Ivoire	Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle	KOUADIO	Kouman	Secrétaire Permanent du Comité de Mise en Œuvre de la Réforme (CMR)
Côte d'Ivoire	Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle	KOUAME	Thierry	Conseiller technique
Côte d'Ivoire	Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME)	OUSSOU	Olivier Charles Koffi	Membre du bureau de la Cellule de Développement du Partenariat Ecole-Entreprise (CDPE)
Côte d'Ivoire	Réseau international Formation Agricole et Rurale / Côte d'Ivoire (FARCI)	KISSI KRAIDY	Michel	Secrétaire exécutif
Guinée	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (METFP/ET)	CAMARA	El Hadj Mamoudou	Chef (par intérim) du Service de développement des programmes et de la coordination pédagogique (SDPCP)
Guinée	Association pour la Promotion des Ecoles privées (APEP)	DIALLO	Mamadou Aliou Diarougah	Président de la Chambre de l'Enseignement Technique
Guinée	Office National de Formation et du Perfectionnement Professionnels (ONFPP)	TOURE	Joseph Pierre	Chef de la Division Apprentissage
Mali	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP)	TRAORE	Cheikh Fanta Mady	Coordonnateur du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)
Mali	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP)	TOGOLA	Dramane	Chef Division Etudes et Programmes
Mali	Fonds d'Appui à la formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)	TRAORE	Aboubacar Sidiki	Directeur Général Adjoint
Mali	Association Malienne des Centres de Formation Professionnelle (AMCFP)	CAMARA	Khady	Présidente

Mauritanie	Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle et des TIC (MEFPTIC)	DIENG	Mohamed Koum	Conseiller Technique
Mauritanie	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP)	MANE	Ahmedou	Chef Département Ingénierie Pédagogique
Mauritanie	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ)	EGHDEIDIR	El Bechir	Directeur du Département Développement des Compétences
Niger	Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (MEPT)	DADDY	Absatou	Secrétaire Générale du Ministère
Niger	Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (MEPT)	HASSOUMI	Salifou	Directeur Général des Enseignements et des Formations
Niger	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)	LAWAL	Abdou Djerma	Directeur Général
Niger	Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN)	YAGI	Sahabi	Président
Sénégal	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA)	NGOM	El Hadji Saliou	Cellule d'Etudes et de la Planification (CEP)
Sénégal	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA)	FALL	Abdou	Directeur des Ressources Humaines
Sénégal	Fonds Financement Formation Professionnelle et Technique (FFFPT)	DIOP	Dame	Directeur général
Sénégal	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA)	KASSE	Serigne Cheikh	Directeur de la formation professionnelle publique / DFPT
Sénégal	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)	SAR	Mbaye	Président de la Commission Formation
Togo	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	TCHENDO	Constant Tchelim	Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Togo	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	ADAM-TSAR	Louise Essogbare	Directrice de l'Enseignement Secondaire et Technique
Togo	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	ADJAKLO	Kokou Mathieu	Directeur adjoint de la Statistique, de la Recherche et de la Planification
Togo	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	NYAWUAME	Eugène	Secrétaire exécutif du Conseil Supérieur de l'ETFP
Togo	Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle (MEPSFP)	ABETE	Baoumodom	Directeur de l'Alphabétisation et de l'Education Non-Formelle
Togo	Secrétariat Technique Permanent du Plan sectoriel de l'éducation (STP-PSE)	N'GUISSAN	Emile Kossi	Chargé de programme ETFP
Togo	Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)	MEBA	Essohouna	Président
Togo	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels(FNAFPF)	TCHANKONI	Koffi	Secrétaire exécutif
Togo	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)	AMOUSSOU	Comlan Edmond	Directeur Général

RESEAUX INTERNATIONAUX ET ORGANISATIONS AFRICAINES

Burkina Faso	Cabinet Akilia	SAVADOGO	Boubakar	Directeur / Expert international en formation professionnelle
Bénin	Cadre de concertation des ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace UEMOA (CCMEFP)	DJEIGO	Didier Maixent	Secrétaire Permanent
Cameroun	Réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR)	ANGO	Pierre-Blaise	Président
France	Réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR)	BELARBI	Khalid	Secrétaire Exécutif
France	Réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR)	QUAROUCHE	Hassan	Chargé d'appui pays / Secrétariat Exécutif

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

France	Agence Française de Développement (AFD)	FUSILLIER	Christian	Chef de projet / Division Education et Formation Professionnelle
France	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	MURTIN	Barbara	Spécialiste de programme Formation professionnelle et insertion des jeunes
Côte d'Ivoire	Banque Africaine de Développement (BAD)	FOKO-TAGNE	Borel	Economiste sénior / Division de l'Education
Sénégal	Gouvernement du Québec	MIHOUBI	Younès	Directeur du Bureau du Québec à Dakar
Sénégal	Organisation Internationale du Travail (OIT) / Bureau régional de Dakar	YAO KOUAME	Claude	Spécialiste technique principal, Investissement à forte intensité d'emploi
Togo	Banque Africaine de Développement (BAD)	AMOUZOUVI	Kokou	Economiste de l'éducation
Togo	Coopération internationale allemande (GIZ)	WOLTERMANN	Silke	Conseillère Technique Principale / Programme Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ)
Togo	Coopération internationale allemande (GIZ)	SCHNEIDER	Rudolf	Conseiller Technique au METFP / Programme Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ)
Togo	Coopération internationale allemande (GIZ)	BASSALBIA	Richard Kataba	Conseiller technique national

UNESCO

France	UNESCO	CHAKROUN	Borhene	Chef de la Section de la Jeunesse, Alphabétisation et Développement des Compétences (ED/PLS/YLS)
France	UNESCO	GUIOL	Hélène	Responsable adjoint de projet / Section de la Jeunesse, Alphabétisation et Développement des Compétences (ED/PLS/YLS)
Nigéria	UNESCO	DIAWARA	Rokhaya	Spécialiste en éducation / Bureau régional multisectoriel d'Abuja
Sénégal	IPE - Pôle de Dakar / UNESCO	CHRAITI	Mohamed Naceur	Chef de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop)
Sénégal	IPE - Pôle de Dakar / UNESCO	GERARD	Jérôme	Expert en animation de réseau / Pefop
Sénégal	IPE - Pôle de Dakar / UNESCO	LEROY	Sophie	Assistante administrative
Sénégal	IPE - Pôle de Dakar / UNESCO	MARIN	Léonie	Chargée de communication